

COMPTE RENDU C.A. DU COMITE DE Franche-Comté DE TAROT  
Samedi 14 juin 2025 10h à AUTECHAUX ROIDE

Membres présents : M CARMAGNAT, Corinne FAUVET, Odile MAIRE, A PEREZ, F GROSJEAN, L PAUTOT, JC CURTIL, A INVERNIZZI, D BEQUILLARD, D BARRET, Josiane et G OLIVIER.

Pratiquement tous les clubs francs-comtois sont représentés, soit par leur président, soit par des licenciés, ce qui fait une vingtaine de participants actifs, avec cependant l'absence de l'atout lédonien.

En ouvrant la séance, le président Micha remercie l'assemblée et annonce qu'il s'agira d'une A G particulière compte tenu des multiples incidents qui ont émaillé la saison et mobilisé son temps et son énergie.

Quelques coups de gueule :

- Tout d'abord il est impératif de respecter les rôles dévolus aux différents responsables

- Adrien CCR: Responsable de l'équipe d'arbitrage et des compétitions.
- Josiane : licences jeunes et adultes, paiements correspondants et remplacements aux championnats de France
- Odile : Trésorerie
- Anthony : Responsable des PCN et de leur règlement.
- Fabrice : Responsable de la commission jeunes
- Jean-Claude : Responsable de la commission discipline

A défaut de pouvoir joindre les responsables, on doit en référer au président Micha **dans tous les cas!**

Par ailleurs, il est rappelé que le Président et la Secrétaire font partis de droit de toutes les commissions. Ils doivent-être mis en copie de toutes les communications des différentes commissions.

Retour sur quelques incidents marquant de l'année :

Au cours de tournois officiels ou organisés par des clubs non affiliés à la F.F.T., certains joueurs licenciés ou non, auraient eu des comportements inappropriés voire agressifs qui, s'il se révélaient exacts assombriraient l'image de notre comité et de la fédération. Il faut savoir que des agissements inappropriés, même lors des concours organisés sous l'égide de la F.F.T. sont passibles de sanctions en vertu de l'article 15, alinéa 2, des statuts de la fédération.

2 cas précis sont évoqués :

- Un incident qui se serait produit lors d'un concours de tarot organisé par un club non affilié. Toutefois, vu qu'il s'agit d'un incident entre joueurs licenciés,

le Président du Comité Michael Carmagnat, a demandé à son CCR (Adrien Perez) d'enquêter sur cet événement.

- Un incident se serait produit dans un camping en marge du championnat de France qui se déroulait à Beynat. Une suspension provisoire a dans un premier été prononcée par la F.F.T.. Au vu des éléments recueillis auprès des joueurs incriminés, et au vu des informations en possession de la F.F.T. qui ont évolué entre le moment de la décision de la suspension provisoire, et l'interpellation du comité, la suspension provisoire a été levée. Toutefois, si des éléments nouveaux venaient à apparaître dans ce dossier, la F.F.T. a informé le comité qu'elle se réservait le droit de relancer une procédure disciplinaire, si elle en estimait la nécessité.

#### Points positifs :

Micha remercie les clubs qui se sont mobilisés pour créer ou fidéliser les équipes de jeunes dans les collèges et lycées, et surtout les licenciés volontaires qui leur font découvrir les subtilités du jeu, en particulier Mickaël Nicod qui a été moteur dans la relance des écoles de Tarot.

Ainsi, avec l'apport de 117 jeunes, le comité recense à ce jour 480 licenciés et il est à ce jour le deuxième comité de France.

Remerciement également à PH CARBILLET restaurateur de classe pour les membres du comité à PONTARLIER .

Palmarès révélé par Adrien:

- 1 titre de champion de France triplette D2 : S Gaillardet ,Y Pesenti ,B Legrand
- 1 titre de champion de France triplette junior pour le lycée des Augustins Pontarlier obtenu par Loïc Vuillot ,Antoine Brulé ,Quentin Guinchard, les 3 étant encadrés par Mickaël NICOD .
- 3ème place pour Y Parrod, Pontarlier, en libre individuel cadet
- 3ème place pour B Bonnamour en libre individuel benjamin
- 3ème place en coupe de France en novembre 2024 pour D Breton ,A Grosjean , CH Voisinnet ,M Weill .

#### Commission jeunes :

Fabrice se félicite de la progression du nombre de licenciés passés de 24 l'année dernière à 117 cette année et des bons résultats enregistrés à BEYNAT où 47 jeunes avaient la chance de prendre le bus et se sont bien comportés.

Un seul petit bémol, le manque de participation au tournoi en donnes libres organisé à Baume afin de contribuer aux frais de bus pour BEYNAT , environ 4200 euros.

Commission de discipline : Jean-Claude n'a présidé qu'une séance pour un joueur condamné à 2 ans de suspension provisoire.

Rapport financier : Comme à son habitude Odile a parfaitement maîtrisé les deniers étant entendu qu'il s'agit parfois d'une tâche ingrate.

Le bilan est très positif et la comptabilité relativement saine pour envisager l'avenir avec optimisme.

Louis qui a parfaitement assuré son rôle de vérificateur des comptes valide le travail d'Odile qui reçoit un quitus unanime pour sa gestion de qualité.

A l'issue de la réunion, le conseil d'administration s'isole pour désigner les responsables et il est à noter qu'aucun changement n'interviendra pour aborder la nouvelle saison 2025-2026 .

Élections:

5 candidats se sont présentés afin d'intégrer le conseil d'administration du comité ou 4 places étaient à pourvoir.

- Olivier Josiane : 449 voix Élu
- Grosjean Fabrice : 447 voix Élu
- Olivier Guy : 433 voix Élu
- Frimas Jean-Pierre : 269 voix Élu
- Nicod Yves : 240 voix

Félicitations aux candidats élus

La secrétaire  
J OLIVIER